

NEWS RELEASE

OTTAWA, March 22, 2004 – The Honourable Mr. Justice Frank Iacobucci today informed Chief Justice Beverley McLachlin and the Minister of Justice, the Honourable Irwin Cotler, of his intention to retire from the Supreme Court of Canada at the end of June, 2004. Mr. Justice Iacobucci was appointed to the Supreme Court of Canada in January, 1991, after serving for three years as Chief Justice of the Federal Court of Canada.

Mr. Justice Iacobucci stated that he will be leaving the Supreme Court of Canada with deep gratitude for the honour of being a member of such an important institution. “I have been a judge for over fifteen years” said Mr. Justice Iacobucci, “and at this point in our lives, my wife and I wish to spend more time with our children and grand-children.” Referring to his colleagues, he added, “Every day, these men and women face a most challenging task. They approach it with a remarkable spirit of collegiality and commitment. I was greatly privileged to share in that spirit, and to serve the people of Canada in this most rewarding capacity.”

For her part, Chief Justice McLachlin said “Mr. Justice Iacobucci is very attached to his family, and I understand perfectly his desire to retire at this point. The departure of such a wise and esteemed colleague will leave a great void at the Court, where he was a warm, funny and thoughtful leader. His retirement will also be felt elsewhere, because Justice Iacobucci has always been a key figure in judicial education and legal education more generally. My colleagues and I are grateful for the time he spent with us at the Court, and offer him and his family our very best wishes.”

“Despite the departure of two members of the Court this June,” Chief Justice McLachlin added, “the Supreme Court of Canada will continue to play its role of delivering prompt and fair judgments on the issues of national importance that are brought before it. I know that the Canadian government will now consider the appointment of two new justices of the Supreme Court with all the care and deliberation that is required under the present circumstances.”

Information: Daniel Jutras, Executive Legal Officer, Supreme Court of Canada, (613) 996-9296

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OTTAWA, le 22 mars 2004 – L'honorable juge Frank Iacobucci a informé aujourd'hui la Juge en chef Beverley McLachlin et le ministre de la Justice, l'honorable Irwin Cotler, de son intention de prendre sa retraite de la Cour suprême du Canada à la fin du mois de juin 2004. Nommé à la Cour suprême du Canada en janvier 1991, le juge Iacobucci avait auparavant occupé la charge de Juge en chef de la Cour fédérale du Canada pendant trois ans.

Le juge Iacobucci a déclaré qu'il quittera la Cour suprême du Canada avec un sentiment de profonde gratitude pour l'honneur qui lui a été fait de servir au sein d'une institution aussi importante. « Je suis juge depuis plus de quinze ans », a dit le juge Iacobucci, « et mon épouse et moi souhaitons maintenant passer plus de temps avec nos enfants et nos petits-enfants ». Au sujet de ses collègues à la Cour, il a ajouté : « Chaque jour, ces hommes et ces femmes s'acquittent d'un devoir très exigeant. Les juges abordent ce devoir dans un remarquable esprit de collégialité et de dévouement. C'est un grand privilège d'avoir pu partager cet esprit avec mes collègues et d'avoir servi les Canadiens et les Canadiennes dans un poste aussi valorisant ».

Pour sa part, la Juge en chef McLachlin a déclaré : « Le Juge Iacobucci est très proche de sa famille, et je comprends très bien son désir de partir à la retraite maintenant. Le départ d'un collègue aussi sage et estimé laissera un grand vide à la Cour, où il exerçait son leadership avec chaleur, humour et intelligence. Son absence se fera sentir ailleurs également, puisque le Juge Iacobucci a toujours été un acteur de premier plan en matière de formation des juges et d'enseignement du droit en général. Mes collègues et moi lui sommes très reconnaissants pour les années qu'il a passées avec nous à la Cour, et nous lui offrons, ainsi qu'à sa famille, nos meilleurs vœux ».

« Malgré le départ de deux membres de la Cour au mois de juin, » d'ajouter la Juge en chef McLachlin, « la Cour suprême du Canada continuera de s'acquitter de sa mission, c'est-à-dire trancher promptement et équitablement les questions d'intérêt national qui lui sont soumises. Je suis convaincue que le gouvernement du Canada nommera les deux nouveaux juges à la Cour suprême avec tout le soin et toute la réflexion que requièrent les circonstances ».